



Fédération des **Chasseurs et des Chasseurs** **d'Afrique de la Cavalerie Blindée**

Compte-rendu du Conseil d'administration de la FCCA, le 9/02/2018 à l'Ecole militaire au pavillon d'Honneur

Ordre du jour :

- Bilan général de l'année 2017
- Relations avec l'active et leurs amicales
- Point financier de la fédération (cotisations, activités),
- Transmission de la fonction de Trésorier
- Prévision AG FCCA (date et lieu à déterminer),
- Projets activités 2018,
- Fonctionnement interne fédération : cotisations, suivi des adhérents individuels,
- Bulletin FCCA,
- Questions diverses.

Présents : Général POSTEC (président), colonel BOSCAD (vice-président), colonel LAMBERT (secrétaire général et 8^{ème} RCh), M. DE LAMBILLY (trésorier général et 4^{ème} RCA), M. MEERSCHMAN (trésorier adjoint et 11^{ème} RCh), M. et Mme BOMPOINT (2^{ème} RCA- 2^{ème} RCh).

Excusés : Colonel Pineau (1^{er} RCh), colonel BARAN (7^{ème} RCh), colonel ORTIS (4^{ème}-13^{ème} RCh), chef d'escadrons LEMAIRE (12^{ème} RCh), chef d'escadrons CASTANIER, lieutenant BUREAU (rédacteur en chef et 3^{ème} RCA- 3^{ème} RCh), M. et Mme BLANC (11^{ème} RCh), M. FRANCIN (11^{ème} RCh), M. SCOTTO (UNACA).

Absents : M. GONGUET (6^{ème} RCA), M. FABBRI (12^{ème} RCA), colonel RIBOUD (4^{ème}-13^{ème} RCh).

Le président POSTEC ouvre la séance du Conseil d'administration et remercie les membres présents du conseil, beaucoup n'ont pu venir en raison des conditions météo qui impactent gravement les possibilités de circulation. Il renouvelle à chacun ses vœux pour 2018 en souhaitant à tous de belles activités et surtout une participation nombreuse aux activités de la fédération et des amicales qui la composent.

1/- Bilan général de l'année 2017.

Ce bilan a été présenté pour l'essentiel à l'Assemblée générale d'octobre 2017 donc un simple résumé suffira :

- en mai 2017 : Berry au Bac avec la présentation des chars de 1917 restaurés Schneider et Saint-Chamond, et un très intéressant Camp des chars ; et le Chemin des Dames, avec notamment la visite de la caverne du Dragon et le dîner de cohésion à Corbeny. Le bulletin de juillet en a rendu compte ;
- en octobre Assemblée générale FCCA (le CR a été publié dans le bulletin FCCA n° 12 de décembre 2017) et participation aux journées de la cavalerie de : AG UNABCC, messe de la cavalerie, cocktail à l'Ecole militaire, ravivage de la flamme ;
- le 5 décembre présence avec de nombreuses amicales à l'Arc de Triomphe pour la manifestation des 1 000 drapeaux.

Deux bulletins sont parus, le n° 11 de juin, diffusé en juillet, et le n° 12 de décembre 2017, diffusé en janvier 2018.

Nos objectifs pour 2017 ont été atteints.

2/- Relations avec l'active et leurs amicales.

Rien de nouveau à signaler du côté du 4^{ème} Chasseurs et du 1^{er} RCA. Notre déplacement à Canjuers en mai prochain fera peut-être évoluer les choses. La présence de l'amicale des anciens du 1^{er} Chasseurs laisse espérer un rajeunissement de l'âge moyen des adhérents de la FCCA.

3/- Point financier de la fédération.

Monsieur DE LAMBILLY présente le compte d'exploitation et le bilan de l'année 2017. Les documents (joints en annexe) ont été remis aux participants en réunion.

En 2017, nous avons eu 914 cotisants (935 en 2016), dont 39 adhérents directs (30 en 2016) pour un total de recettes, dons compris, de 2 975 €. Notre trésorerie fin 2017 se monte à environ 7 570 €. Le Conseil d'administration se prononce favorablement pour le maintien de la cotisation à 2,00 € par adhérent des amicales et 25,00 € pour les adhérents directs. On proposera donc à l'Assemblée générale de valider ces montants. Monsieur DE LAMBILLY fait remarquer que chaque année, comme toutes les amicales régimentaires, nous perdons des adhérents, et donc des cotisations. En revanche le nombre d'adhérents directs a légèrement augmenté, ce qui compense la diminution de recette.

Les cotisations individuelles ou collectives doivent être réglées avant le 31 mars. Les règlements tardifs compliquent la gestion notamment pour la quote-part reversée à l'UNABC qui dépend du nombre de cotisants. En 2017, certaines cotisations n'ont été réglées qu'en fin d'année.

Le suivi du nombre de cotisants de chaque amicale doit se faire par la fiche de gestion. Le colonel LAMBERT diffuse donc en annexe au présent compte-rendu le modèle de fiche de gestion FCCA, à retourner complétée à M. DE LAMBILLY, avec les cotisations, avant fin mars 2018.

Pour les adhérents directs, il faut faire le point des entrants et des sortants, et le diffuser à l'UNABCC pour la question des cartes du combattant et des TRN qui donnent lieu au versement d'une quote-part de l'association Maginot. Comme chaque année, le colonel LAMBERT transmettra au lieutenant-colonel LAGRANGE (UNABCC) la liste des adhérents directs en 2017.

4/- Transmission de la fonction de Trésorier.

Comme convenu à la dernière Assemblée générale d'octobre 2017, M. MEERSCHMAN succédera à M. DE LAMBILLY comme trésorier de la FCCA. Un changement de banque aura lieu et les détails de la procédure administrative, assez rigoureuse, seront passés en revue au cours d'une réunion spécifique à Paris le 21 mars, à laquelle participeront M. DE LAMBILLY, M. MEERSCHMAN et le colonel LAMBERT.

5/- Date et lieu de l'Assemblée générale FCCA 2018.

Le CA décide que l'Assemblée générale 2018 aura lieu à l'École militaire, le 6 octobre, jour où aura lieu l'AG/UNABCC à 15 heures. Ce choix permet de limiter les déplacements et les frais.

6/- Projets d'activités 2018.

- Activités UNABCC 2018 :
 - o 21 mars : réunion CA/UNABCC (Paris 10 h 30)
 - o 16 avril : commémoration Berry-au-Bac
 - o 20 avril : Saint-Georges parisienne au 12 RC à Olivet
 - o 27 avril : cérémonies Kemmel
 - o 12-13 mai : centenaire régiments de chars de combat, au 501 RCC
 - o 17 mai : 350^{ème} anniversaire du 12^{ème} RC, cérémonie militaire
 - o 18 mai : concert en la cathédrale d'Orléans par la musique de la cavalerie
 - o 11-17 juin : Eurosatory
 - o 16 juin : cérémonies du front de Seine
 - o 20-21 juin : congrès FNAM à Nantes
 - o 14 juillet : fête Nationale
 - o 20-21 juillet : Carrousel de Saumur
 - o 19 septembre : réunion CA UNABCC (préparation des « Journées de cavalerie »)
 - o 6-8 octobre : « Journées de la cavalerie » à Paris
 - o 11 novembre : 100^{ème} anniversaire victoire 1918
 - o 16 novembre : cérémonie de l'adoubement des sous-lieutenants à Saumur.
- Principales activités des Amicales : **à compléter**
 - o 1^{er} Chasseurs (Colonel PINEAU) :
 - o 2RCA-2RCh (M. BOMPOINT) :
 - o 3RCA-3RCh (Lieutenant BUREAU) :
 - o 4^{ème} -13^{ème} RCh (Colonel ORTIS) :
 - o 7^{ème} Chasseurs (Colonel BARAN) :
 - o 8^{ème} Chasseurs (Colonel LAMBERT) : En 2018, l'Amicale prévoit d'organiser comme d'habitude son AG à Olivet à la Saint-Georges du 12^{ème} RC, de déposer une gerbe à son monument aux morts rénové, et de participer aux activités décidées par la FCCA à Canjuers, ainsi qu'aux « Journées de la cavalerie ».

- 11^{ème} Chasseurs (Mrs. BLANC, MEERSCHMAN) :
 - 12^{ème} Chasseurs (Chef d'escadrons LEMAIRE) :
 - 6^{ème} RCA (M. GONGUET) :
 - 9^{ème} RCA (Colonel AZEMA) :
 - UNACA- 5^{ème} RCA (M. SCOTTO D'APOLLONIA) :
- FCCA :
- **Prévisions pour l'Assemblée générale 2018** : voir ci-dessus et participation à des activités d'amicales et de l'UNABCC ;
 - 2018 sera le 20^{ème} anniversaire de la recréation du 1^{er} RCA, donc des festivités particulières seront organisées pour la San Pablo. **La FCCA s'associera à la fête régimentaire du 1^{er} RCA, le 12 mai 2018. Participation à la prise d'armes, au repas de corps le 12/05 et la veille (le 11 mai après-midi) visite du musée de l'artillerie à Draguignan, suivie du dîner de cohésion de la fédération à Draguignan.** Le détail de l'organisation sera communiqué avec le bulletin d'inscription avant fin mars, clôture des inscriptions le 15 avril. Le prix demandé pour l'ensemble de l'activité (hébergement et transports non compris) sera de **50,00 €** ;
 - 2 gerbes seront déposées par la FCCA au monument des Chasseurs d'Afrique et à celui du 1^{er} Chasseurs ;
 - Un cadeau (gravure encadrée ?) sera préparé pour le chef de corps du 1^{er} RCA.

7/- Fonctionnement interne de la Fédération.

- **Frais de participation aux réunions** : les bulletins d'inscription aux réunions (CA, AG) ou activités mentionneront le montant de la participation au repas, et ce montant sera demandé avec la réponse. En cas d'absence non signalée 4 jours au moins avant la réunion ou l'activité, le chèque ne sera pas remboursé, **sauf en cas de force majeure** (qui s'est produit le 09/02/18 pour les raisons météo que chacun a pu constater). Ce délai est demandé par l'Ecole militaire pour modifier le nombre de réservations sans contrepartie financière. Dans le cas contraire c'est la FCCA qui doit payer la participation des absents pour lesquels la réservation de repas a été faite.
- **Représentation de toutes les amicales** : les présidents absents aux réunions du CA ou aux AG doivent se faire représenter par un membre de leur amicale. Il faut que toutes les amicales puissent s'exprimer au cours de ces réunions.

8/- Bulletin FCCA.

Comme convenu précédemment les deux bulletins annuels de juin et décembre sont diffusés en juillet et janvier pour faciliter le travail de notre rédacteur en chef. **Les articles doivent donc être fournis début juin (première semaine) et début décembre.**

Pour qu'une part plus importante soit consacrée à la vie des amicales, et aux témoignages de nos anciens il faut que chaque amicale envoie au rédacteur en chef (sans attendre ses relances) un résumé de ses activités, notamment quelques lignes sur leurs réunions annuelles, ou sur leurs prévisions d'activités, mais aussi des anecdotes vécues par nos anciens, des dessins, des maximes de cavalerie, des résumés d'histoire des régiments ou des extraits d'articles paraissant dans les bulletins internes des amicales. Des fiches de lecture d'ouvrages sur l'histoire militaire ou la vie des armées sont aussi intéressantes à partager avec nos adhérents. **Il est impératif que tous les textes envoyés au rédacteur en chef soient transmis sous forme numérique**, directement exploitables par l'application Word.

9/- Question diverses et tour de table.

Les vœux de la FCCA ont été adressés à tous les présidents d'amicales, aux chefs de corps et au général commandant l'Ecole de Cavalerie, ainsi qu'au général D'ANSELME, président de l'UNABCC et au LCL LAGRANGE, délégué général.

Pour le projet de Canjuers, Monsieur BOMPOINT suggère que les participants puissent s'inscrire séparément aux différentes parties du programme proposé : visite de musée, repas de cohésion du 11 mai au soir, repas de corps du 12 au 1^{er} RCA.

D'autre part il attire l'attention des participants sur le prix des voitures de location dans la région de Draguignan.

Après recherche sur internet, il semble qu'il n'y ait pas de société de location de voitures à la gare des Arcs. Pour les personnes venant en train, il est donc peut-être plus intéressant d'arriver à une autre destination (Fréjus ?).

Le général POSTEC clôt le Conseil d'administration et remercie à nouveau tous les présents de leur participation.

Colonel Francis LAMBERT
Secrétaire général de la FCCA

